

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1
Pilotage du domaine ambulatoire	2-5
FMH: une solution acceptable se profile	5-6
Coup de scalpel	6-7
Procuration SWICA	7
Programme 2016 de la Société Médicale	8-9
Candidatures	10-11
Ouvertures de cabinets	12
Erratum	12
Changements d'adresse	12
Mutations	13
Décès	13
Petites annonces	15
A vos agendas!	16

### Macaron de stationnement

Le renouvellement s'effectue  
directement auprès du  
Nouvel Hôtel de Police

Service financier  
Chemin de la Gravière 5  
1227 Acacias  
Tél. 022 427 52 30



## Brèche dans le secret médical : l'AMG va réagir

Lors de sa séance du 4 février 2016, le Grand Conseil a adopté le PL 11404 restreignant le secret médical, avec un score très serré de 47 OUI contre 45 NON et 2 abstentions : cette adoption a été acquise par un passage en force, sous la pression des instances dirigeantes du MCG, du PLR et de l'UDC, les consciences étant invitées à plier devant la (dé)raison d'Etat. Certains, qui s'y sont refusés, méritent notre admiration. Profondément meurtrie par cette adoption, l'AMG saura se souvenir du vote des uns et des autres lors du prochain renouvellement du Grand Conseil, au printemps 2018.

Cette adoption est d'autant plus regrettable que la levée du secret médical est réglée de manière satisfaisante aux articles 321 et 17 du Code pénal suisse, que cette loi est inutile et ne servira qu'à permettre aux autorités de faire des médecins des boucs émissaires et, surtout, qu'elle représente un risque accru

pour la société et qu'elle ouvre une brèche dans le secret médical dont pâtira chacun.

Réunie le 16 novembre 2015, l'Assemblée générale de l'AMG a demandé au Conseil de l'association, en cas d'adoption de ce projet de loi, de prendre toute initiative utile en vue de l'annulation de ses effets négatifs. Nous y sommes. Le Conseil de l'AMG prendra sa décision le 22 février 2016, à la suite de quoi l'AMG rencontrera la presse le mercredi 24 février, à 11h 00.

C'est dire que l'AMG est en train d'explorer toutes les voies propres à rétablir le juste ordre des choses et que les médecins peuvent sans doute se préparer à récolter des signatures. Nous n'avons pas le choix : intangible depuis Hippocrate, le secret médical est consubstantiel à la condition de tout patient et de tout soignant.

Michel Matter

« **Donnez la priorité à  
vos patients en confiant  
votre gestion à la  
Caisse des Médecins** »

**Ä K** **ÄRZTEKASSE**  
**CAISSE DES MÉDECINS**  
**C M** **CASSA DEI MEDICI**

**Caisse des Médecins**  
Société coopérative · Agence Genève-Valais  
Route de Jussy 29 · 1226 Thônex  
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06  
www.caisse-des-medecins.ch  
geneve@caisse-des-medecins.ch

## Pilotage du domaine ambulatoire : admirable rétropédalage sous la coupole fédérale !

Stupeur et colère lors de l'annonce, le 18 décembre dernier, du refus par le Parlement fédéral d'entériner la prolongation du moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux. Le vote s'est joué à une voix. Pourtant, dans la semaine précédant le vote, les médias titraient : *Gel des admissions de médecins avalisé...* C'est dire si la décision abrupte du Conseil national, venant après une adoption à une large majorité par le Conseil des Etats, a sonné comme un coup de tonnerre.

### Genève citée en exemple pour son pilotage

Le moratoire, accepté par la Fédération des médecins suisses (FMH) et par l'Association des médecins-assistants et chefs de clinique (ASMAC), comportait plusieurs volets : premièrement, la régulation cantonale du nombre de cabinets médicaux en empêchant l'ouverture de tout nouveau cabinet lorsque la densité médicale est

suffisante dans une discipline médicale; deuxièmement, l'obligation d'effectuer au moins trois années dans un établissement suisse de formation reconnu, garantie d'une connaissance du tissu local, d'une formation de qualité et d'une meilleure intégration au sein du réseau de soins cantonal ; enfin, la maîtrise de la langue de la région où le médecin pratique.

Dire non à ce compromis politique, c'est ignorer tout le travail qui est effectué à Genève en partenariat avec le département de la santé, les Hôpitaux universitaires, les cliniques privées, les représentants des jeunes médecins et l'AMG. L'exemple le plus parlant de cette étroite collaboration est la commission quadripartite qui se réunit une fois par mois pour étudier toutes les demandes de droit de pratique. L'AMG contribue à la régulation cantonale au travers de son enquête annuelle portant



v-box®

Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT

Gratuitement intégrés

Intégration stable et gratuite de vos appareils POCT sans frais de licence, d'assistance ou de maintenance

Tout en un

Un seul rapport (simple et cumulatif) incluant vos résultats POCT et ceux de Viollier

Interprétation simplifiée

Vos résultats POCT avec les valeurs de référence Viollier, selon l'âge, le sexe et en fonction de l'appareil

Partout et à tout moment

Accès en temps réel à l'ensemble de vos résultats POCT et aux résultats Viollier, 24/7 et quel que soit le lieu de connexion  
Impression à distance des étiquettes



sur la difficulté de trouver un rendez-vous chez un collègue d'une autre discipline pour ses propres patients. La régulation cantonale est essentielle.

### Torpillage par six élus genevois...

Six parlementaires genevois sous la coupole ont refusé le moratoire : deux de l'UDC : Mme Amaudruz, M. Nidegger ; trois du PLR : MM. Genecand, Hiltpold et Lüscher ; et un du MCG : M. Golay. Comment ont-ils oser mettre fin au gel des admissions, alors que le travail effectué dans ce domaine est souvent cité en exemple dans le pays ? Entendre M. Genecand évoquer au soir du 18 décembre qu'il faut laisser jouer la concurrence et qu'il a voté non en pensant aux jeunes médecins empêchés de s'installer, est un non-sens. Il a montré l'étendue de son ignorance politique dans ce dossier, à la hauteur, il est vrai, de sa jeunesse parlementaire. Reconnaissons-lui, au moins, le courage d'être allé devant les médias tant la colère était déjà forte, tous n'ayant pas accepté les micros tendus pour aller expliquer leur incompréhensible refus. Que dire du vote de M. Golay, membre du Conseil d'administration des HUG, directement issu d'un parti qui a toujours lutté contre l'abandon du libre choix du médecin et proche à la fois du magistrat en charge de la santé à Genève et de l'Association suisse des assurés dont M. Poggia était président il y a peu, sinon que son vote est atterrant ?

### Le libre choix du médecin

Le 1<sup>er</sup> juin 2008 et le 17 juin 2012, le peuple souverain a balayé la mainmise des assureurs sur le système de la santé et a défendu, à l'unanimité des cantons, le libre choix de son médecin. Des votes clairs avec, en 2012 lors du vote sur la loi dite *Managed Care* sur les réseaux de soins, 86% des Genevois (76% des Suisses) opposés à la fin de l'obligation de contracter.

Les partisans du non au moratoire ont été directs, ils prônent la fin de la liberté de choix de son médecin par le patient en souhaitant offrir aux assureurs le choix des prestataires qui seraient remboursés. Comment s'en étonner lorsque l'on sait que le président de Santésuisse, le parlementaire UDC Heinz Brand, et le président PLR de Curafutura, l'autre faïtière des assurances, M. Ignazio Cassis, sont les leaders d'opinion dans le domaine de santé de leurs partis sous la coupole fédérale? CQFD : la levée de la clause du besoin entraînera le chaos avec l'afflux de trop nombreux médecins et les primes exploseront. On entendra alors les assureurs prétendre qu'eux seuls peuvent réguler l'offre médicale.

Par deux fois, le peuple a choisi de montrer qu'il était attaché à la liberté qui permet au patient de choisir son médecin dans le cadre de l'assurance de base.

Nous retournerons devant le souverain si la majorité des parlementaires essaie à nouveau de donner les pleins pouvoirs à leurs amis assureurs. Le vote du 18 décembre 2015 montre qu'il faudra couper le lien incestueux entre les parlementaires et les assurances-maladie, comme cela a été fait pour La Poste, Swisscom et les CFF: les ficelles sont trop grosses et les intérêts évidents.

### La bonne médecine

Une bonne formation médicale en milieu universitaire et dans les établissements de formation suisses reconnus est un gage de qualité médicale. Face à des formations qui répondent à des exigences de formation plus légères, nous défendrons toujours l'acquisition du titre de spécialiste en médecine interne générale, acquise au terme d'un parcours universitaire postgrade obligatoire de cinq ans et sanctionnée par un examen fédéral. En mettant fin au moratoire, les parlementaires UDC et PLR ont mis fin à une prise en charge optimale des patients basée sur une formation médicale approfondie.

Comme lors de la dernière levée du moratoire en 2012, nombre de médecins afflueront bientôt, avec des CV qui attestent d'une formation moindre en termes universitaires et de formation continue, mais qui pourront ouvrir leurs cabinets grâce au jeu des Accords bilatéraux. Il est surprenant que l'UDC ait opté pour l'arrivée massive de médecins étrangers au 1<sup>er</sup> juillet 2016 et que le PLR ait refusé une gestion cantonale dans un domaine où seuls les cantons sont aptes à piloter et réguler l'offre médicale.

### Rétropédalage

Dès le lendemain du refus du moratoire, on a pu assister à une véritable leçon de rétropédalage politique : en arrière toute ! Il semble que les parlementaires se soient rapidement rendu compte de leur erreur politique, car au-delà de prôner une maîtrise des coûts, encore faut-il avoir l'ombre d'une solution. **Ouvrir grand les frontières** amènera au chaos et à l'explosion des primes, il y a mieux comme programme politique. **La fin de l'obligation pour les assureurs de contracter** avec tous les médecins sera combattue. La rémunération en fonction de la densité médicale, au lieu de valoriser les régions périphériques, tendrait à entraîner une baisse des tarifs dans les centres urbains. Reste à connaître la définition du bassin de population retenu pour Genève, où nous soignons largement au-delà des frontières cantonales. A cet égard, il faut rappeler que les médecins de famille ont déjà vu leurs revenus chuter drastiquement avec la volonté politique de mettre fin au laboratoire et à la radiologie au cabinet, tandis que les spécialistes ont perdu 8% du point technique, sans parler de la révision



21 rue de Chantepoulet  
1201 GENEVE  
Tél : + 41 22 545 50 50  
Fax : + 41 22 545 50 51  
Email : info@cird.ch  
www.cird.ch

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H  
Vendredi 7H30 – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30  
Vendredi 7H30 – 18H



61 Route de Thonon  
1222 Vérenaz  
Tél : + 41 22 545 50 55  
Fax : + 41 22 752 68 44  
Email : info@cirg.ch  
www.cirg.ch

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H  
Vendredi 8H – 17H

#### SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive  
Imagerie cardiovasculaire • Imagerie oncologique - consultation d'oncologie interventionnelle • Centre de la douleur

#### RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO  
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Abed KOURHANI

1007222

## PLAINPALAIS



### Cabinets médicaux à louer

320 m<sup>2</sup> à deux pas du parking public.  
2 plateaux indépendants proposant salles de conférence,  
nombreuses salles de consultation, réceptions.  
Peuvent être loués séparément.

Prix au m<sup>2</sup>/an : CHF 500.–

1007703



MOSER VERNET & CIE  
AGENCE IMMOBILIÈRE

022 839 09 89  
www.moservernet.ch

usp<sup>i</sup>genève



CLINIQUE GENEVOISE  
DE MONTANA

## Pour votre santé, prenez de l'altitude

### Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Clinique genevoise de Montana  
Impasse Clairmont 2  
3963 Crans-Montana

1005495

attendue du TARMED. Les médecins genevois facturent moins cher qu'il y a dix ans. On ajoutera qu'il est **question de mesurer la qualité médicale**, thème récurrent dont les critères ne pourront être mis dans les mains des assureurs.

#### Le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Le 1<sup>er</sup> juillet, c'est demain. La Commission de la santé du Conseil national vient de demander le 22 janvier 2016 la prolongation en urgence du moratoire pour trois ans afin de se donner le temps de trouver des

solutions pour freiner la hausse des coûts. Sans aucun doute, c'est du côté de notre système de financement de la santé que le travail devra s'orienter prioritairement : il est à bout de souffle et l'augmentation des primes ne saurait se poursuivre au rythme actuel.

A l'heure actuelle, la prolongation du moratoire des cabinets médicaux n'est pas acquise. Suite de la saga dans les prochains numéros...

Michel Matter

### Communiqué de presse de la FMH Berne, le 22 janvier 2016

## Pilotage de l'admission des médecins Une solution acceptable se profile

La Commission de la santé du Conseil national (CSSS-N) s'est prononcée aujourd'hui pour la prolongation temporaire du moratoire actuellement en vigueur sur l'ouverture de nouveaux cabinets. Dans la foulée, elle a approuvé une motion demandant au Conseil fédéral d'élaborer des propositions à long terme pour le pilotage des admissions. Alors que la FMH accepte la décision de prolonger une solution basée sur des critères de qualité, elle émet de sérieuses réserves contre le pilotage quantitatif que propose la motion. La FMH soutient des solutions viables, fondées sur des critères de qualité tels que la durée de formation postgraduée ou les compétences linguistiques.

Tout médecin qui souhaite exercer la médecine libérale dans notre pays doit avoir travaillé au moins trois ans dans un établissement de formation suisse reconnu. C'est ce que prévoit actuellement le gel des admissions en vigueur jusqu'à juin 2016. Alors que le Conseil national avait par une très courte majorité rejeté le pilotage permanent des admissions lors du vote final de la session d'hiver 2015, la Commission de la santé du national (CSSS-N) s'est prononcée aujourd'hui en faveur d'une prolongation temporaire du moratoire jusqu'à l'été 2019. La FMH accepte la poursuite de ce pilotage des admissions car il repose sur des critères de qualité et améliore la sécurité des patients.

Dans la foulée, la CSSS-N a également approuvé une motion demandant au Conseil fédéral d'élaborer des propositions à long terme pour le pilotage des admissions. La FMH s'oppose catégoriquement à une limitation du libre choix du médecin: les patients sont mieux à même que les assureurs-maladie de choisir leur propre médecin. Il s'agit par ailleurs d'une liberté très ancrée et maintes fois confirmée dans les urnes par la population suisse.

La FMH émet aussi de sérieuses réserves contre le pilotage des admissions par des critères quantitatifs tels que la densité médicale, mais aussi contre un pilotage différent d'un secteur à l'autre qui conduit à des inégalités de traitement et des risques de transferts. Les médecins concernés seraient en effet obligés de se tourner vers le secteur hospitalier pour lequel aucune régulation n'existe. Négocier une tarification différenciée avec des prix échelonnés suivant la région ou les prestations fournies présenterait également des inconvénients. Une même prestation serait alors rémunérée différemment en fonction de la densité médicale et son indemnisation devrait être périodiquement réajustée par un monitoring onéreux à mettre en place.

Pour ces raisons, le maintien du pilotage des admissions actuellement en vigueur basé sur des critères de qualité et sa poursuite sous une forme inchangée jusqu'en 2019 constitue une solution acceptable pour la FMH. Mais le temps à disposition d'ici là devra



être mis à profit pour élaborer des solutions convaincantes conjointement et largement soutenues avec les acteurs de la santé. Ces solutions devront être axées sur des critères de qualité comme la durée de la formation postgraduée et les compétences linguistiques des médecins. De tels critères renforcent la sécurité des patients, ils tiennent compte de la pénurie de méde-

cins et de l'encouragement de la relève, ils concernent tous les secteurs et permettent aux cantons de mettre individuellement en place une prise en charge médicale adaptée à leur besoin.

*Fédération des médecins suisses*

## Coup de scalpel

### Des marionnettes sous la coupole

Lors des dernières élections fédérales, le candidat UDC, Thomas Aeschi, dessiné comme la marionnette de Blocher par Chapatte, n'a pas pu accéder à la fonction suprême de conseiller fédéral. Notre célèbre dessinateur n'imaginait peut-être pas tous les autres Gepetto agissant en coulisses pour tirer les ficelles de nos élus.

Dorénavant, après le vote du Conseil national du 18 décembre 2015 et grâce à eux, n'importe quel médecin, porteur d'un diplôme européen reconnu par la

MEBEKO, pourra s'installer en Suisse et demander d'être payé par nos assurances. Dès l'été 2016, les cantons comme Genève ne pourront plus contrôler les admissions. Les coûts vont augmenter et les primes des assureurs encore plus comme d'habitude. Le bon peuple râlera, les médias crieront au scandale, mais plus personne ne se souviendra de ce vote ou si peu. Le but de cette manœuvre orchestrée par le PLR et l'UDC : faire croire que la fin de l'obligation de contracter est le seul moyen de contrôler les coûts.



**Bienvenue chez Medimage,**  
Expérience - Modernité - Confort

---

— Les radiologues : Dr Troxler - Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Cuinet - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque —







IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner  
Denta-scan



Échographie  
Doppler



Mammographie  
numérique  
low dose



Radiologie  
interventionnelle  
et thérapie  
de la douleur



Radiologie  
numérique



Panoramique  
dentaire



Minéralométrie

de lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch

Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE

Fax : +41 (0) 22 789 20 70

Mail : info@medimagesa.ch

1007617

Déjà refusé deux fois devant le peuple, ce graal tant recherché par les directions des caisses-maladies pointe à nouveau son nez. Pour eux, c'est le dernier volet qui leur manque pour contrôler définitivement la santé en Suisse. Et leur permettra, d'une part, de pouvoir choisir des médecins « à leur merci », d'autre part, d'obliger les assurés voulant garder le libre choix de leurs médecins à « s'acheter » une complémentaire!

Et leur rêve serait enfin concrétisé.

Ils oublient que, même s'ils peuvent transformer le parlement en république bananière, il nous reste le référendum pour contrer leur soif de pouvoir ! A moins que l'argent finisse par faire taire la démocratie dans notre pays...

Alain Lironi

## La question du mois

### La procuration de SWICA est-elle légale ?

**Un médecin s'interroge sur la légalité de la pratique de SWICA qui a adressé le courrier suivant à un patient, assorti d'une procuration :**

*(...) Nous avons pris connaissance de votre incapacité de travail qui nous a été annoncée par votre employeur. Afin de pouvoir déterminer rapidement et correctement votre droit aux prestations, il nous est nécessaire de recueillir des informations médicales auprès de votre docteur. Pour nous permettre de recueillir directement ces renseignements, sans vous occasionner de frais supplémentaires, nous vous serions reconnaissants de nous retourner la procuration ci-jointe dûment datée et signée. Il va de soi que vous pourrez révoquer cette procuration en tout temps, sans avoir à nous en indiquer le motif. (...)*

#### PROCURATION

*Incapacité de travail du : 07.10.2015 (date fictive)*

*Le /la soussigné/e autorise SWICA à traiter les données nécessaires à l'évaluation de son droit aux prestations.*

*SWICA est ainsi habilitée à demander les renseignements qui lui paraissent nécessaires auprès des médecins et autres prestataires de services médicaux, ainsi qu'auprès des hôpitaux, des établissements de soins, etc.*

*Cette procuration peut être révoquée en tout temps. (...)*

*Par sa signature, le/la soussigné/e délivre sans réserve la procuration ci-dessus pour toute la durée de l'examen des droits. (...)*

**Cette procuration est-elle légale ?**

**Voici la réponse de Mme Jacqueline DECK, collaboratrice de l'AMG dans le domaine des assurances sociales :**

*Tant les assurances sociales que les assureurs privés pour une indemnité journalière en cas de maladie ont, en leur qualité*

*d'organisme payeur, le droit de requérir des informations médicales lors de la survenance d'un cas d'assurance. Il faut préciser que lesdites données doivent parvenir au médecin-conseil ou aux services médicaux de l'assureur.*

*Le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence a toutefois eu l'occasion de préciser que l'assureur est tenu de respecter le principe de la proportionnalité, à savoir qu'il ne peut exiger que les données personnelles nécessaires à l'établissement du droit à l'indemnisation du cas d'assurance en cours.*

*Les médecins étant soumis au secret professionnel selon le Code pénal, l'accord de l'intéressé est indispensable pour requérir de telles informations. Raison pour laquelle l'assureur lui demande de signer une procuration.*

*Cette clause de consentement n'est cependant valable que si l'assuré connaît l'ampleur et la portée de son consentement (principe dit de la transparence). Cela signifie que le formulaire de consentement doit énoncer clairement et sans équivoque quelles informations peuvent être obtenues et auprès de qui.*

*Dans le cas qui nous intéresse, la formulation «etc.» m'apparaît ainsi ne pas respecter ce qui précède. L'assuré est donc en droit de demander des précisions à SWICA.*

*S'agissant d'éventuels frais supplémentaires, il faut savoir que la non-signature d'une procuration entraîne en général, voire toujours, la cessation du versement des indemnités journalières par l'assureur. La personne en incapacité de travail devra donc requérir à ses frais des rapports médicaux pour justifier son état de santé auprès de l'assureur et obtenir la reprise de son indemnisation.*

Jacqueline Deck  
Juriste

## Programme 2016 de la Société Médicale

*La Société Médicale de Genève est une société savante qui rassemble des médecins domiciliés ou exerçant dans le canton de Genève. Elle a pour but de promouvoir l'interdisciplinarité et la formation continue des médecins genevois, d'encourager les échanges entre médecins de différentes spécialités, de susciter une réflexion sur les relations entre les médecins et la société, enfin de développer une réflexion éthique tant en pratique qu'en recherche.*

*Ancêtre de l'AMG (elle a été fondée en 1823), la Société Médicale est depuis quelques années plus verte et dynamique que jamais. Jugez-en selon le programme établi par son président pour l'année 2016, le Dr Karim Francis et notez ces dates dans votre agenda !*

*Et surtout, pour y adhérer ou pour toute communication, n'oubliez pas de vous adresser par courriel auprès du Dr Thanh Dang, secrétaire de la SMG, à l'adresse : thanh.dang@grangettes.ch – www.smge.ch (réd.)*

**Mardi 2 février 2016 : Les tribulations d'une jeune médecin dans l'Himalaya**, par le Dr Rebecca Hertzog. Originaire de Suisse centrale, montagnarde, ayant passé son final en septembre 2015, le Dr Hertzog a fait plusieurs voyages dans la vallée du Zanskar pour donner corps à son travail de master sur les soins dans cette région. Elle s'y est mariée.

*Cette conférence vous emporte au-delà des cols enneigés et de fleuves gelés dans la vallée isolée du Zanskar. Un voyage plein d'émerveillement et de questionnement, une immersion dans la culture, l'analyse d'un système de santé, avec les défis de la population face à l'accès aux soins, qui posent les bases à des questions éthiques, pragmatiques et culturelles : quel est le rôle d'un système de santé allopathique gouvernemental au sein d'une population encrée dans des croyances chamanistiques, bouddhistes et musulmanes ? Que penser des ONG occidentales voulant «sauver» les «pauvres»*



## Imagerie Moléculaire Genève

**Dr Charles Steiner**

**Dr Eric Fréneaux**

**Dr Olivier Rager**

Spécialistes en Médecine Nucléaire

Cardiologie nucléaire

Imagerie moléculaire PET/CT

Planning radio-thérapie

Imagerie hybride SPECT/CT

Scintigraphie conventionnelle

Thérapie ambulatoire

Densitométrie osseuse

**Sites :**

*Clinique*  
**GENERALE - BEAULIEU**

20, ch. de Beau-Soleil  
1206 Genève  
Tél. +41 22 839 55 00

**Clinique des Grangettes**  
Genève

7, ch. des Grangettes  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. +41 22 305 03 33



*paysans de maladies? Comment lâcher ses repères formatés durant les études et la pratique médicale suisse et s'inspirer d'une sagesse oscillant entre la terre-à-terre et le spirituel, afin de moduler notre regard sur la vie et la santé? Comment gérer une urgence à domicile en plein hiver, sans rien ?*

**Mardi 1<sup>er</sup> mars 2016 : Développement de l'anatomo-pathologie et révolution chirurgicale, par le Pr Daniel Savioz**, chirurgien viscéral en Valais et professeur associé depuis 2005 aux HUG.

*Depuis le premier traité de d'anatomo-pathologie écrit par Théophile Bonet médecin genevois en 1679, en passant par Bichat qui disséqua 600 cadavres, la médecine est transformée (comme le note Foucault dans la naissance de la clinique) : le regard passe d'un regard clinique à un regard anatomo-clinique, d'abord sur les organes puis plus tard les cellules, jusqu'à la médecine génétique... La chirurgie métabolique est l'innovation du 21<sup>ème</sup> siècle, et cela continuera !*

**Mardi 5 avril 2016 : Médecine et perpétuelle solitude en Antarctique, par le Dr Jacques Richon**, chirurgien FMH, médecin d'urgence, médecin d'expédition et guide de montagne. Le Dr Richon a mené ses deux carrières parallèlement et fut entre 2006 et 2013 président du Groupement d'interventions médicales en montagne. Il a fait de nombreuses expéditions dans l'Himalaya, en Bolivie, au Sahara... et bien d'autres choses encore !

*L'Antarctique, mémoire climatologique de la planète, est un continent consacré à la recherche scientifique. L'éloignement et l'isolement des équipes qui y travaillent imposent la présence d'un médecin pour une médecine d'anticipation, de débrouillardise, une médecine pratiquée dans l'immense solitude des glaciers infinis. L'expérience de ces immensités de silence, perdu dans les glaces, seul avec un savoir médical qui se rétrécit à mesure que soleil fait le tour de l'horizon, est une expérience de la solitude, du vide, du présent et finalement de la philosophie. 6 saisons à la base Princess Elisabeth ont ouvert les yeux et l'esprit du Dr Richon vers d'autres dimensions de la pratique de la chirurgie apprise entre les murs des HUG.*

**Mardi 3 mai 2016 : De la brousse au robot et du robot à la brousse : voyage chirurgical au 21<sup>ème</sup> siècle, par Dr Charles-Henry Rochat**, urologue à Genève. Pionnier de la chirurgie laparoscopique, dès 1983, il s'engage dans la chirurgie humanitaire et plus spécifiquement dans la chirurgie de guerre. Il développe au Bénin un programme de reconstruction des fistules obstétricales.

*A travers 30 ans d'expérience de chirurgie humanitaire, en particulier en Afrique de l'Ouest, et parallèlement 30 ans d'apprentissage des nouvelles technologies, conduisant à la création d'un centre de chirurgie robotisée à Genève, Charles-Henry Rochat s'interroge : n'a-t-on pas un devoir de compagnonnage, pour transmettre technologie et savoir-faire dans les lieux à faible ressource ? Comment l'exercer au mieux ? Et comment transmettre chez nous tout ce que d'autres cultures peuvent nous apporter d'expérience, de sens clinique, d'autant plus développé que l'on ne possède aucun instrument ? L'action humanitaire n'est complète que si elle crée de vrais échanges humains. Mais c'est à nous qui avons plus reçu de partager savoir et technologie pour diminuer l'écart de moyens.*

**Mardi 13 septembre 2016 : Le safari scientifique de Denis Burkitt en Afrique de l'Est en 1961, par le Dr Pascal Gervaz**, spécialisé en chirurgie viscérale, installé à la Clinique de la Colline. Il s'est passionné pour la vie du Dr Burkitt, pionnier dans de nombreux domaines.

*En quittant Bukoba le 7.10.1962 au volant de sa Ford 35 HP V8, Denis Burkitt n'est qu'un modeste chirurgien, ignorant encore qu'il est un visionnaire. Deux mois et 20'000 km plus tard, après un voyage qui le conduit jusqu'à Johannesburg, il a établi la cartographie d'un lymphome qui portera son nom, ayant anticipé le rôle des virus dans le développement de certains cancers. En parallèle, il est l'un des premiers à établir le rôle de la nutrition, en particulier le manque de fibres dans l'alimentation occidentale, dans la pathogenèse de plusieurs affections digestives.*

**Mardi 4 octobre 2016 : « Dormez, je le veux ! » Questionnement autour de l'hypnose médicale, par le Dr Philippe de Saussure**. Gastro-entérologue et hépatologue, installé à la rue de la Corratierie et spécialisé dans les maladies inflammatoires chroniques intestinales; il est aussi vice-président du Conseil de Fondation de l'Institut Romand d'Hypnose Suisse (IRHyS), formateur et superviseur, passionné de l'approche par hypnothérapie des patients souffrant de troubles fonctionnels digestifs.

*Découverte au 18<sup>ème</sup> siècle et presque abandonnée après 1900, l'hypnose médicale a été « réinventée » et modernisée depuis 50 ans. Quelles sont les questions pratiques et éthiques posées par cette technique remarquablement efficace, qui a passé en quelques années d'une réputation sulfureuse à un large accueil dans les soins généraux et spécialisés ?*

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Ajshe AVDILOVA  
Route de Montfleury 3, 1214 Vernier  
Née en 1981, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2009  
Titre postgrade en pédiatrie, 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2009, elle débute sa formation postgraduée à l'Hôpital de Nyon, puis revient à Genève pour la poursuivre aux HUG ainsi qu'à l'Hôpital de la Tour. Actuellement spécialiste en pédiatrie, elle s'installe en cabinet en décembre 2015.

Dr Cyrielle BELA  
Rue de Lyon 89, 1203 Genève  
Née en 1984, nationalité française  
Diplôme de médecin en 2011 (France), reconnu en 2011  
Titre postgrade en ophtalmologie, 2015

Après avoir obtenu son diplôme de médecin de la Faculté de médecine René Descartes à Paris en 2010, elle a effectué sa formation postgraduée en ophtalmologie à l'hôpital ophtalmologique Jules-Gonin à Lausanne. Elle a complété sa dernière année de formation comme médecin assistant au sein des services de chirurgie orbitopalpébrale de la Fondation Rothschild et du Centre hospitalier national ophtalmologique des Quinze-Vingts à Paris. Après obtention de son titre d'ophtalmologue FMH et d'un diplôme Inter Universitaire en Chirurgie orbito-lacrymo-palpébrale, elle consulte depuis janvier 2016 au sein du Centre médical des Charmilles.

Dr Tiziana BELCASTRO  
Route de Veyrier 272, 1255 Veyrier  
Née en 1981, nationalité italienne  
Diplôme de médecin en 2008 (Italie), reconnu en 2012  
Titre postgrade en ophtalmologie, 2015

Après avoir suivi ses études à Florence et obtenu son diplôme de médecin en 2008, elle a travaillé comme médecin assistante au Samu-Smur-Urgences du CHR Félix Guyon de Saint-Denis (Ile de la Réunion). En 2009, elle a rejoint la Suisse et a travaillé comme médecin assistante en chirurgie, puis en ophtalmologie à l'Hôpital neuchâtelois (sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds). Elle a ensuite continué sa formation en ophtalmologie à l'hôpital ophtalmique Jules-Gonin à Lausanne et dans le service d'ophtalmologie des HUG à Genève jusqu'en 2015. En 2012 et 2013, elle réussit les examens en Basic Science, Optics and Refractions et Clinical Sciences de l'International Council of Ophthalmology. Depuis 2014 elle est Fellow of the European Board of Ophthalmology. Actuellement spécialiste FMH en ophtalmologie, elle prévoit de travailler en pratique privée à Genève en mars 2016.

Dr Monica CASTIGLIONE-GERTSCH  
Centre d'oncologie des Eaux-Vives  
Rue Maunoir 26, 1207 Genève  
Née en 1949, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 1975  
Titres postgrades en médecine interne générale, 1985,  
et en oncologie médicale, 1998

Elle a suivi ses études de médecine à Berne, conclues par le diplôme fédéral en 1975. Après avoir obtenu les spécialisations en médecine interne et en oncologie, elle a travaillé à l'Hôpital de l'Île de Berne et en même temps dans deux structures privées à Berne et Zurich. De 2010 à 2015, elle a travaillé aux HUG à Genève comme responsable de l'onco-gynécologie et comme directrice du Centre du sein. Sa carrière académique a abouti au titre de professeur ordinaire à l'Université de Genève et de professeur honoraire à l'Université de Berne. Elle est l'auteur de plus de 180 publications. Retraitée des HUG, elle exerce désormais à temps partiel comme consultante au Centre d'oncologie des Eaux-Vives.

# snortec

Appareil sur mesure  
contre le ronflement et  
les apnées modérées du sommeil

www.snortec.ch

30, rue des Grottes - 1201 Genève  
Tél. +41 22 740 16 00 - Fax +41 22 740 16 01

## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Duc My DAO

Chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries

Né en 1958, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1997

Titre postgrade en chirurgie, 2008

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 1997, il a poursuivi une formation en chirurgie, essentiellement aux HUG, mais aussi dans plusieurs autres hôpitaux en Suisse romande, en plus de deux ans dans les hôpitaux à Londres. Spécialiste en chirurgie, il va s'installer à partir de janvier 2016 à la Clinique des Grangettes.

Dr Dahila Amal DJEMA

HUG – Service de radiologie

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 14, 1211 Genève 14

Née en 1982, nationalités française et algérienne

Diplôme de médecin en 2013

Titre postgrade en radiologie, 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin fédéral puis de spécialiste en radiologie, elle entame une formation en imagerie de la femme aux HUG. Elle poursuit actuellement sa carrière professionnelle en imagerie de la femme en tant que cheffe de clinique aux HUG depuis août 2014.

Dr Catherine FALCONNET

Rue Jacques-Grosselin 25, 1227 Carouge

Née en 1968, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1994

Titre postgrade en médecine interne générale, 2009

Genevoise, elle a suivi ses études dans son canton, où elle a obtenu son diplôme fédéral de médecin. Formée en médecine interne avec un titre FMH en 2009 après une parenthèse pour faire de la recherche en Afrique ainsi que de l'informatique, elle s'est installée en janvier 2016 à Carouge.

Dr Pierre-Raphaël MICHELET

Place du Marché 3, 1227 Carouge

Né en 1976, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2003

Titres postgrades en médecine interne générale, 2010, et en néphrologie, 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, il se forme en médecine interne à Vevey et Genève et acquiert le titre de spécialiste en 2009. Il travaille ensuite comme chef de clinique aux HUG pendant plus de deux ans avant de débiter une formation en néphrologie à Genève, Neuchâtel et Paris. Il obtient le titre de spécialiste en 2015 et reprendra un cabinet de néphrologie et médecine interne en ville dès février 2016 et exerce également une activité dans un centre de dialyse depuis novembre 2015.

Dr Patrick MYERS

HUG – Service de chirurgie cardiovasculaire

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

Né en 1976, nationalités suisse et étatsunienne

Diplôme de médecin en 2003

Titre postgrade en chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique, 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, il a suivi une formation en chirurgie générale, puis en chirurgie cardio-vasculaire aux HUG. Il est parti effectuer un stage de 3 ans en chirurgie cardiaque adulte et pédiatrique à Harvard (Boston, Etats-Unis). De retour en Suisse en 2012, et actuellement spécialiste en chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique, il est nommé médecin-adjoint agrégé aux HUG depuis septembre 2015.

Dr Maria-Georgeta SANDULOVICIU

Centre médical des Charmilles

Rue de Lyon 87, 1202 Genève

Née en 1980, nationalité roumaine

Diplôme de médecin en 2004 (Roumanie), reconnu en 2013

Titres postgrades en médecine interne générale, 2015,

et en endocrinologie/diabétologie, 2016

Après avoir suivi ses études en Roumanie et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a effectué un stage au Centre hospitalier universitaire à Angers (France) en 2005-2006. Son parcours en Suisse a commencé en novembre 2006 par la formation en médecine interne (2006 à 2011 : Hôpital des Trois-Chêne et HUG), puis elle a continué sa formation de diabéto-endocrinologie (2012 à 2015 au CHUV). Très intéressée par l'obésité et troubles du comportement alimentaire ainsi que par les maladies osseuses, elle fait des stages dans ce domaine au CHUV et suit aussi des formations complémentaires pour ces pathologies. Elle s'installe en Ville de Genève.

Dr Coralie SCHNYDER-JORIS

Rue de Lyon 91, 1203 Genève

Née en 1979, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2006

Titre postgrade en médecine interne générale, 2015

Après avoir obtenu son diplôme de médecin à Genève en 2006, elle a travaillé en gynécologie aux HUG, aux urgences et en médecine interne à l'hôpital de la Tour et aux HUG. Au bénéfice d'une spécialisation en médecine interne générale, elle a ensuite effectué deux ans en gériatrie communautaire pour les HUG avant de s'installer en novembre 2015.

Dr Johann Gregory WIRTH

HUG – Service d'urologie

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

Né en 1978, nationalité allemande

Diplôme de médecin en 2004 (Allemagne), reconnu en 2009

Titre postgrade en urologie, 2014

Après ses études à Fribourg-en-Brisgau (Bade-Wurtemberg, Allemagne) et l'obtention de son diplôme de médecin en 2004, il a suivi sa formation d'urologie aux HUG, pendant laquelle il a effectué un stage de recherche à Boston. Il est actuellement médecin-adjoint du chef de service des HUG.

**Vos patients le consultent:  
Pensez à consulter le site  
[www.planetesante.ch!](http://www.planetesante.ch!)**

## Ouvertures de cabinets

### Dr Alessandra COEYTAUX JACKSON

Spécialiste en neurologie  
Centre de médecine du sommeil et de l'éveil  
Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève  
Tél. 022 738 30 20  
Fax 022 738 30 21

### Dr Thomas HOLZER

Spécialiste en chirurgie et en chirurgie vasculaire  
Chemin de Beau-Soleil 12, 1206 Genève  
Tél. 022 347 88 44  
Fax 022 347 36 37

### Dr Zsolt VARGA

Spécialiste en ophtalmologie  
Chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève  
Tél. 022 347 66 70  
Fax 022 347 65 16

### Dr Philippe VOSTREL

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie  
de l'appareil locomoteur et chirurgie de la main  
Centre médical de la Servette  
Avenue De-Luserna 17, 1203 Genève  
Tél. 022 795 25 25  
Fax 022 795 25 26

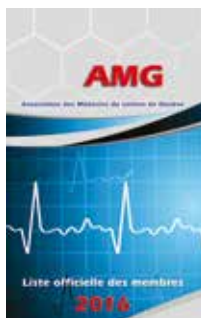
Dès le 1<sup>er</sup> mars 2016

### Dr Bettina KOEHLER BALLAN

Spécialiste en endocrinologie/diabétologie et en médecine  
interne générale  
Chemin de Beau-Soleil 22, 1206 Genève  
Tél. 022 346 00 43  
Fax 022 347 80 11

## Erratum

Lors de l'annonce de l'ouverture de cabinet du **Dr Muriel VIRET**, nous avons indiqué ses titres de médecin praticien et de spécialiste en anesthésiologie. Nous avons malencontreusement oublié d'indiquer son titre de spécialiste en médecine interne générale obtenu le 1<sup>er</sup> octobre 2015.



Nous vous prions de corriger votre Liste officielle des membres 2016 à la page suivante :

page 70 : corriger le numéro de fax du **Dr HUYNH-DO Phi** qui est le 022 940 24 91

## Changements d'adresse

### Le Dr Marc SIBON

Médecin praticien, n'exerce plus à la route des Jeunes 9,  
mais à l'avenue de Champel 6, 1206 Genève.

Tél. (nouveau) 022 347 11 13

Fax (nouveau) 022 347 11 14

**proximos**  
L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

**Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!**

Av. Cardinal-Mermillod 36  
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80  
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch  
www.proximos.ch



## Mutations

### Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Michael BERNIMOULIN, Léo BUHLER, Jean-Paul CASEZ, Vanessa FLEURY-NISSEN, Caroline GERSTEL, Emile MAHITCHI, Grégory ORNON, Alexandra RAGETH, Julien SAGUES, Tileman-Dothias VON SCHOEN-ANGERER, Mario ZORZOLI, dès le 30 décembre 2015.

### Réintégration d'anciens membres

Dr Sinikka CALANDRA

Rue d'Italie 11 - 1204 Genève

Née en 1952, nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1983 (Allemagne), reconnu en 2002

Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 1988 (Allemagne), reconnu en 2002

Membre depuis le 30 mai 2004, le Dr Sinikka Calandra avait démissionné pour le 31 décembre 2015

Prof Jean-Bernard DUBUISSON

Avenue de la Roseraie 76A, 1205 Genève

Né en 1946, nationalité française

Diplôme de médecin en 1980 (France), reconnu en 2004

Titres postgrades en chirurgie, 1997 (France) et en 2004 (France), reconnus en 2004

Membre depuis le 8 octobre 2004, le Prof Jean-Bernard Dubuisson avait démissionné le 31 décembre 2011

### Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Jean-François BALAVOINE, Jean-Pierre BAMMATTER, Roland DUFOUR, Jürg FAES, Pierre GAILLARD, Franco Renato GUSBERTI, Kati HAUSLER-SZECSI, Jean-François HUBER, Marie-Catherine LAPLACE-DESLARZES, Daniel LEW, Gilles MERIER, Patrick NEUWEILER, Othmar NIGG, Rodolfo RODRIGUEZ, Flavio SCOLARI, Viktorie SENDERSKY, Anastase SPILIOPOULOS, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans, le congé part du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet suivant la demande, libération de cotisation pendant la durée du congé, demande de prolongation possible, art. 9) :

Docteurs Daphné Du PASQUIER, Gabrielle KUCHLER, Isabelle SCHNYDER SCHRIBER, Peter SCHRIBER, Christophe WIAUX, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Pierre BECK, Henri-Louis GAY, Michel KIENER, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Docteurs Olivier BERCLAZ, Gilles GODINAT, au 31 décembre 2015.

### Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Francesco CONTI, médecin-conseil de *Dnata Switzerland AG*.

Dr Alexis FERRO-PATRIX, médecin-conseil des *Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)*.

## Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Chahrokh RASSOULI, survenu le 5 octobre 2015, du Dr Gérard GAUTHIER, survenu le 8 décembre 2015, du Dr Gabor VARADI, survenu le 27 décembre 2015, du Prof. Yusuf KAPANCI, survenu le 19 janvier 2016, et du Dr Ernest MEYER, survenu le 31 janvier 2016.



## SÉMINAIRES 2016

### Ouverture et reprise d'un cabinet médical

#### Participants

Médecins sur le point d'ouvrir un cabinet médical (individuel ou de groupe), de joindre un cabinet de groupe ou de reprendre un cabinet existant.

#### Contenu

- **Aspects juridiques** (contrats en général, autorisations, admission à pratiquer à la charge de l'assurance sociale, etc.)
- **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque)
- **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget)
- **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill)
- **Laboratoire**
- **Administration d'un cabinet médical**
- **Assurances**
- **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant**
- **Fiscalité**

#### Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K20	<b>Lausanne</b>	World Trade Center	Jeudi	<b>03 mars 2016</b>	13.30 – 18.30 heures
K21	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>02 juin 2016</b>	13.30 – 18.30 heures
K22	<b>Lausanne</b>	World Trade Center	Jeudi	<b>01 septembre 2016</b>	13.30 – 18.30 heures
K23	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>03 novembre 2016</b>	13.30 – 18.30 heures

### Remise et cessation d'un cabinet médical

#### Participants

Médecins désirant remettre un cabinet médical à un associé ou à un successeur ou qui doivent fermer leur cabinet médical. Idéalement **5-10 ans avant la remise / cessation prévue** (pour des questions de taxation et prévoyance).

#### Contenu

- **Recherche** active d'un successeur / associé
- **Aspects juridiques** (contrat de remise, contrats en général, dossiers médicaux)
- **Estimation d'un cabinet** (calcul de l'inventaire et du goodwill comme base de négociations)
- **Assurances/prévoyance/patrimoine** (remise/résiliation des contrats d'assurances, formes de prévoyance, planification de la retraite et des finances)
- **Conséquences fiscales d'une remise ou d'une cessation** (optimisation de l'impact fiscale lors d'une remise / cessation, impôt sur les bénéfices et gains immobiliers, détermination de la date optimale pour la remise / cessation).

#### Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K24	<b>Lausanne</b>	World Trade Center	Jeudi	<b>19 mai 2016</b>	13.30 – 18.00 heures
K25	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>10 novembre 2016</b>	13.30 – 18.00 heures

### Cabinet de groupe

#### Participants

Médecins en formation voulant exercer leur future activité en cabinet de groupe. Libres praticiens qui souhaitent affilier leur cabinet individuel à un cabinet de groupe.

#### Contenu

- **Stratégie** (objectifs du cabinet de groupe; structure de l'offre de prestations)
- **Entrepreneurs** (composition de l'équipe; règles de conduite; participation financière et modèles de rémunération)
- **Finances & droit** (assurances, prévoyance et patrimoine; forme juridique, finances et impôts)
- **Lieu d'implantation & immobilier** (exigences locales; analyse de la situation concurrentielle; aménagement du cabinet et coûts)
- **Ressources humaines** (qualifications; lois, règlements et contrats)
- **Direction & organisation** (structure et processus; tâches, responsabilités et compétences)
- **Informatique & administration** (attentes en matière de système informatique pour le cabinet; évaluation)
- **Rapport d'expérience** (rapport de l'expérience d'un médecin, co-fondateur d'un cabinet de groupe de la région)

#### Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K85	<b>Genève</b>	Crowne Plaza	Jeudi	<b>21 avril 2016</b>	13.30 – 18.00 heures
K86	<b>Lausanne</b>	World Trade Center	Jeudi	<b>22 septembre 2016</b>	13.30 – 18.00 heures

#### Inscription et information

www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services, Mme Cornelia Fuchs, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch  
 tél. 041 925 00 77 ou fax 041 921 05 86

**Remarque:** Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont pris en charge en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

## Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch)

### A sous-louer bureau meublé

A sous-louer un bureau meublé d'environ 12 m<sup>2</sup> dans un cabinet de groupe à Genève sur la rive droite (Pâquis). Disponible mardi, mercredi et vendredi. Loyer raisonnable. Idéal pour psychologue, psychiatre, diététicienne, autre...

Contact par téléphone : 078 845 11 18

### Cabinet de médecine générale à remettre

Cause retraite, Genève, rive gauche, 120 m<sup>2</sup>, secrétariat, laboratoire, bureau, 2 salles d'examen, radiologie (si désirée), 2 parkings. Nombreux patients à reprendre.

Contact par téléphone : 078 605 25 36

### Cabinet de dermatologie à remettre

Urgent : cabinet de dermatologie à remettre au plus tard été 2016; 100 m<sup>2</sup>, 7 pièces dont 3 salles d'examen, loyer très raisonnable; plein centre proche de la gare, grosse patientèle fidèle. Convientrait à d'autres spécialités

Contact par téléphone : 022 732 45 26  
par courriel : sordetmaco@bluewin.ch

### Cabinet médical à louer à Champel

Cabinet médical de 45 m<sup>2</sup> environ, à louer à Champel, près de l'Hôpital cantonal, entièrement rénové, disponible immédiatement. Situé au 4<sup>e</sup> étage d'un immeuble de cabinets médicaux.

Contact par téléphone : 078 707 53 29  
par courriel : varmand@bluewin.ch

### Cabinet de psychiatrie

Très vaste bureau de consultation, propre, meublé, lumineux, situé à la place du Cirque pour psychiatre psychothérapeute. Loyer mensuel 1400 CHF, toutes charges incluses.

Contact par téléphone : 079 507 44 20

### Charmant local professionnel

Charmant local professionnel (2 pièces + sanitaire), dans le Vieux Carouge, très calme, CHF 750 CHF par mois, charges non comprises, disponible dès mai 2016. Convientrait à un psychiatre ou psychothérapeute d'adultes, ou éventuellement à un(e) psychothérapeute ou logopédiste.

Contact par téléphone : 022 342 66 90 Dr A.-S. Archinard ou 022 342 81 61 Mme J. Preiswerk

### Remise de cabinet

2 bureaux dans cabinet de psychothérapie, 15 m<sup>2</sup> env. chacun dont un avec cheminée, pour psychiatre FMH disposé à déléguer (ou psychologue/autres prof. de la santé), dès avril 2016. Par bureau : loyer 975 CHF/mois, charges env. 1500 CHF/an, salle d'attente et kitchenette à partager. Situation idéale (boulevard des Philosophes/rond-point de Plainpalais), parfaitement desservi (bus 1, tram 12, 15, 18).

Contact par téléphone : 076 568 55 61

### Cabinet de psychothérapie recherche deuxième psychiatre

Un psychiatre et deux psychologues recherchent un deuxième psychiatre pour occuper une salle de consultation dans un cabinet de psychothérapie, très bien situé à deux pas de la gare Cornavin à Genève. Psychiatre s'installant nouvellement en cabinet privé ou ayant déjà sa patientèle bienvenu(e). Loyer raisonnable et équitablement réparti en fonction du volume exact des pièces. Ouverture du cabinet envisagé au plus tard fin avril 2016.

Contact par téléphone : 0797850642  
par courriel : ygrassio@gmail.com

### Cabinet de psychothérapie recherche deuxième psychiatre

Un psychiatre recherche un/une deuxième psychiatre pour occuper une salle de consultation dans un charmant cabinet de psychothérapie, très bien situé et facile d'accès.

Contact par téléphone : 078 790 51 88  
par courriel : abliz2@hotmail.com

### Cabinet de psychothérapie à sous-louer

Bureau pour consultations de psychiatrie et/ou de psychothérapie d'adultes, environ 12 m<sup>2</sup>, dans cabinet de deux psychiatres, boulevard des Philosophes, disponible début mars 2016, du mardi au jeudi, environ 825 CHF/mois.

Contact par téléphone : 079 423 77 88  
par courriel : perretg46@gmail.com

### Cabinet à louer


Cabinet pour psychiatre à Chêne-Bourg, près de la place Favre. Local lumineux, insonorisé. Salle d'attente et salle d'eau en commun avec psychologue FSP. Wifi et téléphone. Situé idéalement à deux pas de l'arrêt de tram, de parkings, de la poste. Prix raisonnable

Contact par téléphone : 022 348 10 06  
par courriel : dfavarger@bluewin.ch

### Reprise cabinet

Médecin spécialiste en médecine interne en pleine activité, à quelques années de la retraite, recherche un ou une collègue, de préférence généraliste ou interniste, pour partage et reprise progressive d'une patientèle nombreuse et fidèle. Spacieux cabinet de 150 m<sup>2</sup> à loyer modéré, en situation stratégique de la rive droite, pouvant compter sur des assistantes engagées, équipé pour une prise en charge moderne, tout informatisé, avec laboratoire, Rx, BIA, etc.

Ecrire à: Sandra Iannaccio – Société Fiduciaire Gefarco, 8, rue Jacques-Grosselin, 1227 Carouge



**Votre laboratoire de proximité à Genève**

- Tous panels d'analyses
- Rapidité de rendu des résultats
- Liens avec les dossiers médicaux

1006896

022 341 33 14    [info@proxilis.ch](mailto:info@proxilis.ch)    [www.proxilis.ch](http://www.proxilis.ch)

## A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch) rubrique «On nous prie d'annoncer».

**Lundi 29 février 2016, de 10 h 15 à 11 h 45**

**Cycle de conférence 2015 – 2016 sur le thème " le retrait psychique "**  
**L'inadvenu de l'affect et la trace du traumatisme**  
**dans les violences sexuelles à l'adolescence**

Conférence de Pascal Roman

Argument et programme complet : <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Pgm-cycle-de-conferences-2015-2016.pdf>

Lieu : Centre médical universitaire (CMU), auditorio A250, rue Michel-Servet 1, 1206 Genève

**Jeudi 10 mars 2016, de 13 h 30 à 17 h 10**

**1<sup>ère</sup> Journée romande de diabétologie**

C'est avec plaisir que nous vous convions à la 1<sup>ère</sup> Journée romande de diabétologie.

Le thème de cette journée sera la prise en charge pratique du diabète sous l'angle du traitement, particulièrement dans le contexte des données les plus récentes. Le choix des nouveaux traitements sera discuté par rapport à leurs avantages et à leurs effets secondaires et les nouvelles recommandations suisses vous seront présentées. Cette journée a pour but de clarifier l'indication à la place des divers traitements du diabète par rapport aux caractéristiques des patients et à la prise en charge des complications du diabète.

Programme et inscription : [http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/2GzD\\_Faxblatt\\_Diabetologie.pdf](http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/2GzD_Faxblatt_Diabetologie.pdf)

Lieu : Hôtel de la Longeraie, route de la Longeraie, 1110 Morges

**Jeudi 17 mars 2016, de 13 h 45 à 18 h 30**

**XV<sup>e</sup> Colloque de médecine aéronautique et spatiale**

Programme : <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Invitation-XVeme.pdf>

Lieu : Crowne Plaza Hotel, avenue Louis-Casaï 75-77, 1216 Cointrin

**Jeudi 17 mars 2016, de 13 h 00 à 18 h 00**

**Les quatre saisons cardiovasculaires genevoises**  
**Cardiologie de la personne âgée : défis et opportunités**

Présentation et programme : <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Cardiovasculaires-Genevoise-17.3.16.pdf>

Bulletin d'inscription : <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Cardiovasculaire-inscription.pdf>

Lieu : HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

**Jeudi 14 avril 2016, de 14 h 00 à 18 h 00**

**L'informatique : communiquer...sans TOC !**  
**Formation continue de Médecins de Famille Genève**

Programme de la formation : <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Progr-FC-MFGe-14.04.2016.pdf>

Lieu : FER, rue de St-Jean 98, 1201 Genève

## La lettre de l'AMG

Journal d'information de  
l'Association des Médecins  
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

### Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

[roger.steiger@amge.ch](mailto:roger.steiger@amge.ch)

### Conception-réalisation

Christine Faucogney

### Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

### Impression

Molésion Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

## AMG

Rue Micheli-du-Crest 12

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax: 022 781 35 71

[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :  
14 mars 2016**

**Délai rédactionnel :  
29 février 2016**